



**CONFERENCE SUR LA DESTRUCTION DES ARMES A SOUS-MUNITIONS
ARTICLE 3 DE LA CONVENTION SUR LES ARMES A SOUS-MUNITIONS (CCM)
BERLIN, 25-26 juin 2009**

RAPPORT DE LA CMC

La conférence de Berlin sur la destruction des stocks a connu un début positif le jeudi 25 juin 2009. Sur les 98 signataires de la Convention sur les armes à sous-munitions (CCM), 87 étaient présents, y compris pratiquement tous les signataires possédant des stocks d'armes à sous-munitions, ainsi que 13 sociétés impliquées dans la destruction de ces armes et des représentants de 21 organisations issues de la société civile. L'Azerbaïdjan, qui n'a pas signé la Convention mais qui a suivi le processus d'Oslo, était également présent.

La conférence a débuté par les remarques audacieuses et inspirées de l'ambassadeur Peter Gottwald, commissaire au contrôle des armes et au désarmement du gouvernement fédéral allemand, du ministre adjoint aux Affaires Etrangères de l'Allemagne Gernot Erler, du secrétaire d'Etat Epsen Barth Eide (Norvège), et de Mr Hans Raidel, parlementaire au Bundestag.

Le ministre adjoint Erler a annoncé que l'Allemagne avait terminé sa procédure interne de ratification et que les instruments de ratification seraient déposés au secrétaire général des Nations Unies dans les prochains jours. Il a réaffirmé l'engagement de l'Allemagne à promouvoir l'universalisation du traité et son application dans les temps. En effet une mise en œuvre tardive risquerait de mettre en danger l'objet même du traité, raison pour laquelle la conférence de Berlin avait pour objectif de commencer le processus de destruction des stocks avant même l'entrée en vigueur de la Convention. M. Erler a conclu son intervention en annonçant que l'Allemagne débloquerait 2 millions d'euros cette année pour la dépollution et l'assistance aux victimes de bombes à sous-munitions.

M. Eide a déclaré, dans le même registre, que son pays continuerait à apporter son soutien à la Convention, tout en soulignant l'importance de l'assistance et de la coopération internationale et de la forte implication de la société civile dans le processus d'Oslo. M. Eide a confirmé les avancées de la Norvège sur la destruction des stocks nationaux et a annoncé que son pays espérait terminer le processus de destruction d'ici à 2010. Mr Eide a révélé la décision de la Norvège de ne pas user de son droit de rétention d'armes à sous-munitions à des fins de recherche et d'entraînement après une réflexion approfondie, et a incité les autres Etats à faire de même. M. Raidel a promis que les parlementaires continueraient d'offrir leur soutien pour l'obtention de nouvelles ratifications et de nouvelles signatures, et à une mise en œuvre effective du traité, et a salué le rôle d'interlocuteur des Ban Advocates et de la CMC dans ce processus.

Les déclarations introductives ont été données par Sara Sekkennes (PNUD) sur le rôle du PNUD en matière de destruction des stocks ; Chris Clark (UNMAS) sur les aspects pratiques de l'application de l'article 3 ; Mark Hiznay (HRW) à propos des rapports *Global Overview of Stockpile* et *Banning Cluster Munition* ; Thomas Nash (CMC) au sujet des efforts de la société

civile ; Dominique Loye (CICR) sur les dispositions de l'article 3 ; et Kerry Brinkert (MBT ISU) sur les leçons à tirer du traité d'interdiction des mines antipersonnel.

Deux sessions thématiques ont suivi, tout d'abord sur les aspects techniques de la destruction des stocks avec les interventions de l'Allemagne (diffusion d'un film montrant la destruction de stocks d'armes à sous-munitions), de Ian Mansfield du GICHD; Peter Courtney-Green de NAMSA; Colin King; et Emerson Forigua Rojas (Colombie) ; puis sur les questions de planification nationale des destructions, de transparence et de coopération internationale, avec les interventions de Thomas Frisch (Allemagne) sur le programme national allemand de destruction des stocks ; John MacBride (Canada) au sujet de l'assistance et de la coopération internationale ; et de Matias Underraga Abbot (Chili) sur la les rapports de transparence.

Kennedy Mabasa est intervenu au nom de la CMC sur la destruction des stocks et Mina Zunac sur les questions de planification nationale des destructions, de transparence et de coopération internationale.

Au cours d'un briefing sur la ratification de la CCM, **l'Autriche** a donné des informations récentes sur sa démarche de promotion de l'universalisation du traité et a proposé d'utiliser sa propre législation nationale comme modèle standard pour les Etats devant adopter une loi d'application. **La Croatie** a déclaré avoir adopté la loi autorisant la ratification et qu'elle ferait la course avec l'Allemagne pour le dépôt des instruments de ratification. **Le Burundi** a annoncé avoir adopté la loi autorisant la ratification durant le Conseil des Ministres du 10 juin, qui sera envoyée au Parlement pour approbation. **Les Philippines** ont fait remarqué que la ratification des traités impliquait au niveau domestique une longue procédure constitutionnelle, mais que néanmoins le gouvernement philippin adhère déjà aux dispositions du Traité d'interdiction des mines et de la CCM. Des membres de la CMC ont indiqué que le document de ratification de la **Slovénie** avait été présenté au Parlement la veille ; qu'au **Japon** le projet de loi portant ratification avait été adopté par la Commission sur le commerce et l'industrie de la Chambre des représentants et qu'il serait présenté à la Chambre des représentants le mois prochain. Le **Luxembourg** a également terminé sa procédure interne de ratification et espère déposer les instruments de ratification très rapidement.

Au cours de la conférence plusieurs autres pays ont fait des déclarations sur les progrès réalisés par eux en ce qui concerne la ratification et la destruction des stocks d'armes à sous-munitions. Le **Japon** a confirmé ses progrès à l'égard de la ratification et a déclaré qu'il espérait déposer les instruments de ratification début juillet. Le Japon a également exprimé ses préoccupations au sujet des producteurs d'armes à sous-munitions qui, en conservant leur droit de propriété intellectuelle, pourraient entraver le développement de techniques de destruction.

L'Italie a déclaré qu'elle s'était engagée dans une démarche visant une ratification rapide et qu'en avril le Sénat italien avait adopté une motion qui engageait plus fortement le gouvernement à soutenir la ratification et la mise en œuvre du traité, y compris sur les questions d'assistance aux victimes et d'action contre les mines. L'Italie a déclaré avoir déjà planifié toutes les étapes nécessaires à la destruction de ses stocks, en respectant les exigences de sécurité et environnementales requises, et qu'elle prévoyait de commencer rapidement. L'Italie a ajouté qu'elle avait débloqué une enveloppe de 3 millions d'euros pour des opérations de dépollution au Liban qui seraient menées par des soldats italiens chargés du maintien de la paix.

L'**Allemagne** a exposé ce qu'elle a appelé un « rapport oral selon l'Article 7 » sur la nature et la quantité d'armes à sous-munitions dans ses stocks, et le plan national de destruction de ses 50 millions de sous-munitions. L'Allemagne prévoit de terminer la destruction en 2015 si un certain nombre de facteurs budgétaires et industriels sont remplis.

L'**Autriche** a annoncé que la destruction de ses stocks serait finalisée en 2010 et qu'un appel d'offres avait été lancé. L'Autriche a déclaré que, comme la Norvège, elle ne conserverait pas d'armes à sous-munitions à des fins de recherche et d'entraînement. La **Colombie** a également annoncé qu'elle n'userait pas de son droit à la rétention et qu'elle aurait besoin d'aide pour terminer la destruction de ses stocks.

Le **Monténégro** a informé les participants que son ministre de la Défense était en possession d'un projet de loi qu'il venait de transmettre aux autres institutions impliquées dans le processus de ratification, afin d'obtenir leur approbation, puis l'accord du gouvernement et enfin la ratification par le Parlement. Le Monténégro s'attend à terminer son processus de ratification à l'automne mais travaille encore à la planification de la destruction de ses 535 armes à sous-munitions, dans le cadre d'un programme de destruction de surplus de munitions financé par les Etats-Unis qui devrait être conclu en 2010.

La **Moldavie** a insisté sur son souhait d'être parmi les premiers pays à achever de la destruction de ses stocks, sous réserve qu'on lui apporte l'aide appropriée. La Moldavie a déclaré ne pas être en mesure d'assurer seule et dans des conditions de sécurité convenable la destruction de ses stocks et que par conséquent elle s'était tournée vers la mission de l'OSCE en Moldavie pour qu'elle l'accompagne dans cette démarche. Bien qu'elle ait procédé à la destruction d'une partie de ses stocks d'armes à sous-munitions délivrées par lance-roquettes, la Moldavie a déclaré qu'elle aurait besoin d'aide pour la destruction d'armes à sous-munitions larguées par voie aérienne et a estimé que le moyen le plus sûr pour procéder à cette destruction serait de la réaliser à l'extérieur du pays. Le Ministre de la défense et l'OSCE sont actuellement en train d'élaborer une proposition pour ce projet.

La **Zambie** a fait référence aux conclusions d'une étude générale révélant la contamination de deux de ses provinces du Nord par des armes à sous-munitions et a déclaré que les pays en développement, en particulier l'Afrique, auront besoin de soutien technique et financier. Elle a appelé les Etats en mesure de le faire, à mettre en place ce soutien. La Zambie a déclaré être arrivée à un état avancé dans son processus de ratification et déposera sous peu ses instruments de ratification auprès du Secrétaire général de l'ONU.

La **Suisse** a fait une déclaration sur ses expériences concernant la destruction d'armes à sous-munitions et de mines antipersonnel, alors que le **Laos** a fait part de ses inquiétudes au sujet de la dépollution des zones affectées, et l'**Ouganda** a fait part des récentes avancées en matière de dépollution et de destruction de deux types d'armes à sous-munitions de munitions non explosées. L'**Ouganda** a précisé qu'elle ne stockait plus d'armes à sous-munitions.

La Conférence de Berlin a pris fin le vendredi 26 juin 2009 sur une note encourageante puisque plusieurs Etats ont réaffirmé leur engagement à ratifier la Convention et à détruire leurs stocks dans les plus brefs délais. La motivation des Etats était palpable dans la salle de conférence, ils sont apparus comme désireux de commencer la destruction des stocks avant même l'entrée en vigueur. De plus, dans chacune de leur déclaration, les Etats ont salué chaleureusement l'offre du Laos d'accueillir la première conférence des Etats parties à Vientiane en novembre 2010.

Le **Chili** a annoncé qu'il accueillerait une conférence régionale en septembre 2009 pour promouvoir la ratification de la Convention et encourager les Etats d'Amérique Latine qui ne l'ont pas fait à signer. Le Chili sera également l'hôte d'une conférence, cette fois internationale, au début de l'année 2010, en soutien à la préparation de la première conférence des Etats parties au Laos. L'**Indonésie** a fait savoir qu'elle accueillerait une conférence régionale sur les armes à sous-munitions à Bali, probablement en novembre 2009. L'**Autriche** étudie la possibilité d'organiser un atelier de travail sur l'assistance aux victimes début 2010.

Le vice Ministre des Affaires étrangères du **Laos** a fait une déclaration au sujet de la troisième réunion du *groupe de soutien au Laos* qui devait se tenir plus tard le même jour, afin d'adopter une feuille de route informelle planifiant le travail restant à faire jusqu'à la tenue de la première conférence des Etats parties. Le ministre Bounkhet a encouragé les Etats à accélérer l'entrée en vigueur du traité et à promouvoir son universalisation. Les participants à la Conférence ont montré une réelle volonté de soutenir l'offre du Laos d'accueillir la première réunion des Etats parties. L'**Irlande** a indiqué qu'elle était impatiente de travailler avec ses collègues laotiens à la rédaction d'un avant-projet de résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies pour cette année.

La **Tanzanie** a proposé qu'une réunion régionale de parlementaires soit organisée en Afrique en 2010 afin de les sensibiliser et de les informer sur le processus d'Oslo. La Tanzanie a ajouté qu'elle avait commencé sa procédure de ratification qu'elle espère terminer vers la fin de l'année 2010.

Le **Pérou** a déclaré que les commissions nationales concernées étaient en train d'étudier la ratification et que le document de ratification devrait être introduit devant le Parlement rapidement, laissant envisager une ratification par le Pérou vers la fin de l'année.

La **Gambie** a annoncé avoir terminé son mémorandum de ratification qui sera examiné par le pouvoir législatif à la prochaine session parlementaire. La Gambie a indiqué que, bien que connaissant les exigences techniques en matière de destruction des stocks, la volonté politique serait essentielle sur ce sujet.

L'**Angola** a déclaré être en train de « faire ses devoirs » pour ratifier la Convention. Le Ministre des Affaires étrangères demandera le plus rapidement possible un rapport complet au Ministre de la Défense et au Général en Chef des armées - une démarche obligatoire pour l'Angola dans leur procédure interne de ratification.

L'**Afrique du Sud** a déclaré être en possession d'un faible nombre d'armes à sous-munitions que le gouvernement s'engage à détruire le plus tôt possible. L'Afrique du Sud a indiqué que malheureusement le processus de ratification de la CCM (Convention on Cluster Munition) a été retardée à cause des élections présidentielles qui se sont déroulées au mois de février de cette année. Maintenant que la situation politique est stable, les représentants sud africains ont déclaré que les autorités suivront de près le respect de leurs obligations au plus vite. L'Afrique du Sud a également pris note de la nécessité de procéder à la destruction de ses stocks dès maintenant et non pas juste avant l'échéance fixée par le traité.

Le **Liban** a déclaré que la conférence de Berlin était une étape supplémentaire importante dans un processus important et a souligné la volonté continue de la communauté internationale de mettre un terme à ces armes infâmes. Le Liban a appelé les autres Etats à détruire leurs stocks sans délai et a salué la proposition du Laos d'accueillir la première conférence des Etats parties, tout en lui offrant son soutien.

Le **Danemark** a déclaré avoir lancé sa procédure de ratification et travailler sur un projet de loi à présenter devant le Parlement le plus rapidement possible.

La **Colombie** a confirmé en être aux premières étapes de son processus de ratification laquelle a été « ralentie à cause de procédures internes ». La Colombie a insisté sur l'importance de l'assistance et de la coopération internationale et tout particulièrement la coopération Sud-Sud.

Un des moments forts de la journée a été l'importante déclaration du **Royaume-Uni** qui bien qu'étant le plus gros stockeur d'armes à sous-munitions présent à la Conférence, espère bientôt ne plus être un mauvais élève dans ce domaine. Au mois d'avril 2008, le Royaume Uni avait procédé à la destruction de 5,3 millions de sous-munitions et devrait détruire la totalité de ses stocks d'ici 2013, c'est-à-dire avant l'échéance des huit ans prévue par le traité. Comme les autres Etats le Royaume-Uni a offert son soutien au Laos pour la première conférence des Etats parties, et s'est engagé à travailler dur au sein du groupe de soutien au Laos.

C'est au cours de la dernière session qu'il a été question du seul sujet polémique de toute la Conférence : la rétention (ou acquisition) d'armes à sous-munitions à des fins de recherche, d'entraînement, de développement et de contre-mesures. Ove Dullum de la FFI (Norvège), Detlev Justen du *German Institute for International and Security Affairs* et Eric Carette, commandant du service de déminage et d'enlèvement des engins explosifs (Belgique) sont intervenus pour présenter les arguments à charge et à décharge en matière de droit de rétention d'armes à sous-munitions. M. Justen et M. Carette se sont concentrés sur les seuls arguments militaires en faveur de la rétention.

L'**Allemagne** a présenté ses propres systèmes de reclassement d'armes à sous-munitions destinées à la rétention. Thomas Frisch a présenté le projet allemand de reclassement des armes à sous-munitions retenues établissant une classification selon 3 critères : « opérationnelles », « désarmées », « de substitution ». Il a également déclaré qu'étant donné que le processus de stigmatisation de ces armes n'en est qu'à ses débuts, il est encore nécessaire de nuancer l'approche sur cette question et faire un compromis entre les besoins militaires et la nécessité de réduire au maximum les stocks d'armes à sous-munitions retenues à des fins de recherche. L'Allemagne a déclaré que, dans une démarche de transparence, elle annoncerait, lors de la première réunion des Etats parties, les types et les quantités d'armes à sous-munitions qu'elle envisage de garder au titre du droit à la rétention, ainsi que l'usage qui en sera fait.

La **France** a affirmé que partant du fait que 90% des stocks d'armes à sous-munitions dans le monde sont détenus par des Etats non-signataires (un chiffre complètement hypothétique évoquée lors de la CCW l'année dernière), la France a un réel besoin de retenir 500 armes à sous-munitions pour prévenir une possible utilisation par ces pays stockeurs (non pas 500 bomblettes, mais bien 500 conteneurs à sous-munitions, ce qui représente potentiellement un très grand nombre de sous-munitions).

L'Ambassadeur Steffen Kongstad de la **Norvège** s'est fermement opposé à toutes discussions sous-entendant une utilisation future des armes à sous-munitions. L'Ambassadeur Kongstad a noté que les discussions lancées pendant la conférence de Berlin portaient de l'hypothèse que des armes à sous-munitions continueraient à être stockées, produites ou utilisées. Cette hypothèse est fautive, a-t-il dit, et minimise l'impact de la CCM, notamment sur la doctrine militaire. Nous pouvons tirer deux leçons essentielles de l'expérience du traité d'interdiction

des mines, a-t-il continué : la possibilité de retenir des armes interdites crée une lacune dans le traité, et aucune preuve n'atteste que la rétention améliore effectivement les exercices d'entraînement. Comme la plupart des activités de dépollution des zones contaminées sont entreprises par des organisations humanitaires civiles, qui n'utilisent pas d'armes à sous-munitions actives, il est toujours possible d'argumenter d'un point de vue technique qu'il serait *bien* de retenir des armes à sous-munitions, mais pas qu'il est *nécessaire* d'en retenir, et certainement pas d'un point de vue humanitaire. L'Ambassadeur Kongstad a dit, en écho à la déclaration de la veille de M. Hiznay, que le nombre minimum d'armes à sous-munitions absolument nécessaire était zéro.

Marion Libertucci a prononcé au nom de la CMC un discours contestant la nécessité d'user de son droit de rétention des armes à sous-munitions. Lou Maresca a également prononcé une forte déclaration, au nom du CICR, questionnant la logique des arguments présentés par les Etats en faveur du droit de rétention. Chris Clark, parlant au nom de l'UNMAS et se basant sur sa grande expérience en matière de dépollution, a réfuté l'idée avancée par plusieurs Etats selon laquelle il est nécessaire d'utiliser pour l'entraînement des sous-munitions encore actives. Aucun participant n'a été en mesure de répondre à la question de savoir si actuellement des armes à sous-munitions actives non explosées sont effectivement utilisées lors des entraînements.

L'**Autriche**, le **Chili**, la **Colombie** et la **Norvège** ont tous déclaré qu'ils n'useraient pas de leur droit de rétention.

Branislav Kapetanovic a fait, pour la CMC, une déclaration de clôture très personnelle et émouvante.

La présence des media a été convenable bien que les correspondants étrangers et internationaux se soient bien moins mobilisés que les medias allemands. L'AFP, la DPA et la EFE sont les principales agences de presse à avoir couvert à la fois la Conférence et les différentes activités organisées en parallèle. Ils ont publié quelques articles en anglais, allemand et espagnol qui furent repris par un certain nombre de medias nationaux. Malgré les contacts pris initialement avec CNN, Al Jazeera, la BBC, AP et Reuters, ces derniers n'ont pas couvert la Conférence, en partie à cause d'un espace media déjà surchargé en Allemagne à ce moment précis.

La seule annonce marquante parue dans les journaux a été la nouvelle selon laquelle l'Allemagne aurait ratifié la Convention (qui est par ailleurs une information inexacte puisque seule la procédure interne de ratification a été complétée, mais les instruments de ratification n'ont pas encore été déposés à New York). Cette information a créé un petit buzz sur Internet et a été reprise par la presse. Ceci tend à prouver que les rédacteurs en chef étaient, lors de la conférence, à l'affût de la moindre information potentiellement marquante.

Plusieurs orateurs ont abordé l'idée intéressante consistant pour les pays à faire la publicité de la destruction de leurs stocks, comme cela avait été fait pour les mines antipersonnel tout au long de cette dernière décennie. La CMC incitera les gouvernements à suivre cette idée, en contactant les médias et en organisant des événements couverts par les medias. La CMC peut soutenir les membres de la campagne sur ces actions.

Dans l'ensemble, si à l'intérieur de la salle de conférence les discussions et présentations techniques très structurées se sont enchaînées, la Conférence de Berlin a tout de même clairement fait la démonstration de la mobilisation soutenue des signataires, dont la

majorité ne sont pas stockeurs d'armes à sous-munitions, les poussant à travailler dans le sens d'une mise en œuvre effective de la Convention. Cette Conférence a également montré que la volonté des politiques est de détruire les armes à sous-munitions et de commencer les destructions rapidement, et que les médias manifestent encore un vif intérêt pour le processus d'Oslo. Les informations récentes sur la ratification de la Convention par les Etats, aussi bien celles formellement énoncées lors de la Conférence que celles informelles données aux membres de la campagne, ont laissé à tous la sensation positive qu'une entrée en vigueur du traité était envisageable dans un futur proche. De plus, la communauté de la CCM est maintenant véritablement prête à préparer une première conférence des Etats parties réussie à Vientiane en novembre 2010.

Thomas Kuchenmeister et tous les membres de la campagne méritent un grand merci de la CMC pour l'ensemble du dur travail réalisé pour organiser la Conférence de Berlin ; nombreux remerciements également aux Ban Advocates, dont la présence a été une fois de plus source de motivation pour tous les participants.